

LE PRÉSIDENT

**Compte-rendu du conseil de communauté du
7 juillet 2011**

Publié par extrait en application de l'article L. 2121-25 du Code
général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 07 juillet, à 18 heures 00, le Conseil de communauté de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni « Salle du Conseil Municipal, hôtel de Ville d'ORLEANS ».

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN (jusqu'à 19 h 40 et à partir de 19 h 50) et sous la présidence de M. Pierre BAUCHET (de 19 h 40 à 19 h 50)

Date de la convocation du Conseil de communauté : 01/07/2011

ETAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD, M. Jean-Roger PLANÇON (jusqu'à 21 h 50)

BOU : Mme Nicole WOJCIK

CHANTEAU : Mme Eveline BLIN (jusqu'à 21 h 30 puis pouvoir à M. LEIZOUR), M. Jean-Pierre LEIZOUR

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Jean-Marc BERNARD représenté par René BAUCHE, M. Jean-Louis FABRE

CHECY : Mme Virginie BAULINET (à partir de 18 h 40), M. Rémy RABILLARD

COMBLEUX : M. Jacques BIE

FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Pierre BAUCHET, Mme Monique LEMOINE

INGRE : M. Alfred DOMAGALA, M. Arnaud JEAN

MARDIE : M. Pierre CHARRON, M. Christian THOMAS (jusqu'à 20 h 00 puis pouvoir à M. CHARRON)

MARIGNY-LES-USAGES : M. Gilles LENDOM

OLIVET : M. Philippe BELOUET (à partir de 18 h 45), Mme Sophie PALANT représentée par Mme Guylaine MARAVAL, M. Jean-Michel PELLE (à partir de 18 h 40), M. Michel ROQUES, M. Hugues SAURY

ORLEANS : M. Charles-Eric LEMAIGNEN (jusqu'à 19h 40 et à partir de 19 h 50), Mme Isabelle BARANGER, Mme Béatrice BARRUEL, M. Tahar BEN CHAABANE, M. Michel BRARD représenté par Mme Ghislaine KOUNOWSKI, Mme Muriel CHERADAME, Mme Marie CUGNY-SEGUIN (pouvoir à Mme D'AUX jusqu'à 19 h 00 puis présente), Mme Anne D'AUX, Mme Alexandra DE CHANGY (jusqu'à 18 h 55 puis pouvoir à Mme SAUVEGRAIN), Mme Aude DE QUATREBARBES (jusqu'à 21 h 25 puis pouvoir à Mme CUGNY-SEGUIN), M. François FOUSSIER, Mme Martine GRIVOT (jusqu'à 20 h 50 puis pouvoir à Mme BARANGER), M. Michel MARTIN, M. Florent MONTILLOT (pouvoir à M. LEMAIGNEN jusqu'à 19 h 40 et à partir de 21 h 45), M. Philippe PEZET, Mme Muriel SAUVEGRAIN, Mme Thérèse SUIRE représentée par Mme Brigitte RICARD, M. Guy TORREILLES

ORMES : Mme Jeanne GENET, M. Alain TOUCHARD

SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX (jusqu'à 20 h 50 puis pouvoir à M. OLIVE), M. Claude QUITET représenté par M. Christian DI FOLCO (jusqu'à 21 h 15)

SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET, M. Jérôme RICHARD, M. François-Xavier SAINTONGE représenté par M. Gérard BOUDON (jusqu'à 21 h 50)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ORLÉANS VAL DE LOIRE



SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Pierre MOREAU, M. Christian OLIVE

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Christophe LAVIALLE, M. Bruno MALINVERNO, Mme Colette MARTIN, M. Dominique RONCERAY, M. David THIBERGE (jusqu'à 21 h 15 puis pouvoir à M. LAVIALLE)

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU (pouvoir à M. DENIAU jusqu'à 19 h 50 puis présent), M. Lucien DENIAU, M. Pascal LAVAL (jusqu'à 20 h 45 puis pouvoir à Mme MOULIN jusqu'à 22 h 00), Mme Anne-Marie MOULIN (jusqu'à 22 h 00), M. Marceau VILLARET (à partir de 18 h 00 et jusqu'à 22 h 05)

SAINT-JEAN-LE-BLANC : Mme Françoise GRIVOTET

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN (jusqu'à 20 h 50 puis pouvoir à M. HENNEQUIN), M. Jean-Claude HENNEQUIN

SARAN : Mme Françoise DIAZ représentée par M. Jean-Paul VANNEAU, M. Bernard DUGALLEIX, M. Christian FROMENTIN, M. Roger RUFFIER (jusqu'à 21 h 15 puis pouvoir à M. DUGALLEIX)

SEMOY : M. Laurent BAUDE, M. Pierre ODY

ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Nicolas BONNEAU donne pouvoir à M. Jean-Louis FABRE

CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES donne pouvoir à Mme Virginie BAULINET (à partir de 18 h 40)

FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Jean-Pierre BARNOUX donne pouvoir à M. Pierre BAUCHET

INGRE : M. Christian DUMAS donne pouvoir à M. Alfred DOMAGALA

MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUT donne pouvoir à M. Gilles LENDOM

ORLEANS : Mme Florence CARRE donne pouvoir à M. Philippe PEZET, M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Michel MARTIN, Mme Corine PARAYRE donne pouvoir à M. Tahar BEN CHAABANE, Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU donne pouvoir à M. François FOUSSIER

SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Christian BOIS donne pouvoir à Mme Jeanne GENET, M. Jackie ZINSIUS donne pouvoir à Mme Françoise GRIVOTET

ETAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

FLEURY-LES-AUBRAIS : Mme Edith FOUCHER, M. Bernard MEUNIER

ORLEANS : M. Laurent BLANLUET, M. Olivier CARRE, Mme Alexandrine LECLERC

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	84
Nombre de délégués en exercice.....	84
Quorum.....	43

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 21 avril 2011.

Le conseil de communauté a approuvé le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 21 avril 2011.

AD 02 - Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté.

Le conseil de communauté a pris acte des décisions prises ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés en vertu de la délégation accordée au président par la délibération n° 2204 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.



AD 03 - Schéma départemental de coopération intercommunale - Avis de la communauté d'agglomération sur le projet de schéma.

Le conseil de communauté :

- s'agissant du périmètre de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, a émis un avis favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale en ce qu'il prévoit le maintien du périmètre actuel. Il souhaite néanmoins que les études avec les communes ayant exprimé le souhait de rejoindre l'agglomération soient poursuivies pour rechercher une solution consensuelle entre les parties prenantes. L'AggLO a suggéré que le schéma puisse prévoir dès à présent une vision prospective du territoire à moyen terme pour définir une éventuelle extension prenant en compte la réalité du bassin de vie des populations et qui s'appuie sur une étude du territoire pertinent pour l'exercice le plus efficace de ses politiques publiques (zones d'activités, déplacements, réseaux...);

- s'agissant de la rationalisation du nombre de syndicats intercommunaux sur le territoire communautaire, a émis un avis défavorable quant à la reprise de la gestion du cimetière intercommunal des lfs en prenant acte de la volonté des communes adhérentes de maintenir le SIVU des lfs et a émis un avis défavorable à la reprise par l'AggLO des compétences du SIVOM de Saint-Jean-de-Braye.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DE 01 - Développement économique - Centre de Formation d'Apprentis - Organisation et financement du fonctionnement pour les années 2011-2016 - Approbation d'une convention à passer avec la région Centre.

Le conseil de communauté a approuvé la convention à passer avec la région Centre pour l'organisation et le financement du CFA pour la période 2011-2016 et principalement :

- les formations par apprentissage
- les horaires de cours
- les perspectives d'ouverture de sections
- les modalités de financement du CFA

ainsi que

- l'extension du projet qualité de l'établissement
- la mise en place d'une indemnisation forfaitaire des transports domicile-CFA, en direction des familles d'apprentis
- la poursuite d'une étude de restructuration et d'adaptation pédagogique des locaux du CFA

DE 02 - Développement économique - Centre de Formation d'Apprentis - Hébergement des apprenti(e)s - Approbation d'une convention d'accueil à passer avec l'A.FOR.PRO.BA.

Le conseil de communauté a approuvé la convention d'accueil des apprenti(e)s internes du CFA de l'agglomération orléanaise, à passer avec l'A.FOR.PRO.BA du Loiret au titre de l'année scolaire 2011-2012 .

DE 03 - Développement économique - Centre de Formation d'Apprentis - Année scolaire 2011-2012 - Approbation du projet de rentrée.

Le conseil de communauté a approuvé le projet de rentrée scolaire 2011 prévoyant la mise en place de la convention région Centre – Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire définissant le cadre pédagogique du CFA pour les années 2011-2016, la possibilité de proposer des actions de formation par contrat de professionnalisation dans un cadre individuel ou collectif, et de répondre aux appels à formation du Conseil Régional ou de tout autre organisme et a autorisé Monsieur le Président à signer tout document contractuel à intervenir avec les entreprises d'accueil pour la mise en place et le financement des formations par contrat de professionnalisation ou dans le cadre de formation continue.



DE 04 - Développement économique - Centre de Formation d'Apprentis - Année scolaire 2011-2012 - Restauration et hébergement - Fixation du tarif.

Le conseil de communauté a fixé les tarifs 2011-2012 au CFA comme suit :

- restauration : 5,20 € par repas
- hébergement : interne : 74 € par semaine hébergée
interne-externe : 48 € par semaine hébergée

DE 05 - Développement économique - Centre de Formation d'Apprentis - Année scolaire 2011-2012 - Participation des familles aux frais administratifs - Fixation du tarif.

Le conseil de communauté a fixé le tarif de la participation des familles aux frais administratifs pour la rentrée scolaire 2011 à 28 €.

DE 06 - Développement économique - Centre de Formation d'Apprentis - Année scolaire 2011-2012 - Participation aux frais de déplacement des apprentis(es).

Le conseil de communauté a approuvé le principe du versement par le CFA d'une aide forfaitaire régionale à la mobilité des apprentis(es) en application de l'annexe 8 de la convention de création du CFA pour les années 2011-2016.

DE 07 - Développement économique - Gestion et animation des pépinières d'entreprises - Marché public de services - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises.

Le conseil de communauté a décidé de lancer un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de services ayant pour objet la gestion et l'animation des pépinières d'entreprises de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dans les conditions indiquées dans le projet de délibération, a approuvé le dossier de consultation des entreprises et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et à signer tout document à cet effet.

DE 08 - Développement économique - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - 2ème phase de réhabilitation de la pépinière d'entreprises - Demande de subvention auprès de l'ADEME.

Le conseil de communauté a autorisé le Président à solliciter une subvention de 1 820 € auprès de l'ADEME dans le cadre de l'étude diagnostic, simulation et faisabilité multi énergie réalisée sur le bâtiment de la pépinière.

DE 09 - Développement économique - Promotion du commerce non sédentaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association des marchés de l'agglomération orléanaise (AMAO) - Approbation d'une convention.

Le conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement de 12 000 € à l'Association des Marchés de l'Agglomération Orléanaise au titre de 2011, a approuvé la convention d'attribution correspondante.

RESSOURCES

RESS 01 - Ressources humaines - Bilan social 2010 - Présentation orale.

Monsieur Pierre Bauchet a présenté le bilan social 2010.

RESS 02 - Ressources humaines - Mise en oeuvre du projet "organisation de l'intercommunalité" - Constitution d'un service commun de gestion des retraites - Approbation d'une convention de mise à disposition de service à passer avec la ville d'Orléans.

Le conseil de communauté a approuvé la convention de mise à disposition partielle du service « gestion des retraites » de la ville d'Orléans auprès de la Communauté d'agglomération, dans les conditions indiquées dans la délibération.



RESS 03 - Ressources humaines - Gestion des carrières - Ratios promus/promouvables - Cadre d'emploi des techniciens territoriaux - Approbation.

Le conseil de communauté a approuvé les taux de promotion pour le nouveau cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

RESS 04 - Ressources humaines - Emplois permanents et non permanents - Tableau des effectifs - Approbation.

Le conseil de communauté a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des transformations de postes, de l'ouverture des postes d'adjoint d'animation 2ème classe dans le cadre du dispositif de communication de proximité sur le volet gestion des Déchets et de la création d'un poste de cadre A, attaché territorial, pour coordonner le dispositif « politique de proximité ».

RESS 05 - Moyens généraux - Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle - Marchés publics de fournitures courantes et services - Lancement de deux appels d'offres ouverts dont un accord-cadre - Approbation des dossiers de consultation des entreprises.

Le conseil de communauté a décidé le lancement de deux appels d'offres ouverts en vue de la passation d'un marché pour la location, le nettoyage, la réparation et le remplacement des vêtements de travail et équipements de protection individuelle d'une durée de 4 ans et d'un accord-cadre scindé en trois lots, a approuvé les dossiers de consultation des entreprises correspondants et a autorisé M. le Président à lancer les procédures et à signer tout document à cet effet.

DEPLACEMENTS

DEP 01 - Déplacements - Délégation de service public des transports publics urbains - Rapport d'activité 2010 produit par la SETAO.

Le conseil de communauté a pris acte, au titre de la convention de délégation de service public des transports urbains, du rapport du délégataire SNC SETAO pour l'exercice 2010.

DEP 02 - Déplacements - Commune de Fleury-les-Aubrais - Parking de la gare SNCF - Délégation de service public - Contrat d'affermage passé avec la SEM Orléans Gestion - Rapport d'activités 2010 produit par le délégataire.

Le conseil de communauté de bien vouloir a pris acte, au titre de la convention de délégation de service public du parking de la gare de Fleury-les-Aubrais, du rapport d'activité du délégataire Orléans Gestion pour l'exercice 2010.

DEP 03 - Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Procédure négociée - Marché public de fournitures - Fourniture et mise en oeuvre d'un système comble-lacunes - Approbation d'un marché complémentaire à passer avec la société ALSTOM.

Le conseil de communauté a approuvé la passation d'un marché complémentaire avec la société ALSTOM ayant pour objet les études, la fourniture, les installations et la mise en service du système comble-lacunes qui équipera la station « de Gaulle » située sur la ligne A pour un montant de 1 994 292,70 € HT soit 2 385 174,07 € TTC, a autorisé Monsieur le Président à signer ledit marché complémentaire et a pris acte que Monsieur le Président déposera un référé expertise près le Tribunal administratif d'Orléans dans le cadre de sa délégation de compétence et ce aux fins de déterminer les responsabilités techniques et financières des différents acteurs intervenant sur ce projet.

DEP 04 - Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Assistance technique à maîtrise d'ouvrage en phase de réalisation du projet CLEO - Marché public de services n° 06LEO007 passé avec EGIS RAIL - Approbation d'un avenant n° 4.

Le conseil de communauté a approuvé la passation d'un avenant n° 4 au marché n° 06LEO007 passé avec la société EGIS RAIL ayant pour objet la prise en compte de la prolongation du délai de mise en service, des études complémentaires pour un montant de 436 000,00 € HT soit 521 456,00 € TTC (valeur août 2006) portant le nouveau montant de marché à 7 415 584,29 € HT (tranche ferme + tranche conditionnelle n° 1 + tranche conditionnelle n° 2 + avenants n°1,2,3,4), soit 8 869 038,81 € TTC (valeur août 2006) et a autorisé Monsieur le Président à signer le dit avenant n°4 au marché de services.



DEP 05 - Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de services - Communication - Lancement d'une procédure de dialogue compétitif - Approbation.

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'une procédure de dialogue compétitif en vue de passer un marché de services relatif à l'assistance à la conception et à l'organisation de l'inauguration de la seconde ligne de tramway, a approuvé le dossier de consultation des entreprises correspondant et a autorisé le Président à lancer la procédure et à signer tout document relatif à cette affaire.

DEP 06 - Déplacements - CLEO - Liaison Est-Ouest - Commission d'indemnisation amiable - Versement d'indemnités.

Le conseil de communauté a décidé de verser une indemnité provisionnelle aux professionnels riverains mentionnés dans l'annexe de la délibération.

FINANCES

FIN 01 - Finances - CLEO - Liaison Est Ouest - Dévoiement du réseau d'eau potable de la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique passée avec la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Bilan de l'opération pour compte de tiers - Approbation.

Le conseil de communauté a approuvé le bilan général et définitif de l'opération de dévoiement de réseaux d'eau potable sur la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, faisant ressortir un montant total de dépenses réalisées de 1 004 207,88 € TTC et a pris acte que l'émission d'un titre de recette de 1 004 207, 88 € à l'encontre de ladite commune permet de clore l'opération pour compte de tiers créée à cet effet sur le budget annexe transports.

FIN 02 - Finances - Commission intercommunale des impôts directs - Création.

Le conseil de communauté a approuvé la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs, qui exercera ses attributions à compter du 1^{er} janvier 2012 et a pris acte que les communes membres de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire seront consultées pour dresser la liste des 20 titulaires et 20 suppléants à proposer au directeur départemental des Finances publiques, lequel désignera les dix commissaires titulaires et les dix commissaires suppléants.

FIN 03 – SEM patrimoniale à créer – Accord à donner à la SEMDO

Le Conseil de Communauté a autorisé les représentants de l'Agglo, administrateurs de la SEMDO à émettre un avis favorable à la prise de capital de la SEMDO au sein de la SEM Patrimoniale à créer, à hauteur de 0,2%, soit 8.000€.

GESTION DES DECHETS

GD 01 - Gestion des déchets - UTOM - Marché public de travaux - Réhabilitation du centre de tri (lot 1) - Marché n° 2011-040 passé avec le groupement conjoint de sociétés Eurovia Centre Loire / Sogea Nord Ouest TP - Travaux supplémentaires - Approbation d'un avenant n° 1.

Le conseil de communauté a approuvé l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 2011-040 passé avec le groupement conjoint de sociétés Eurovia Centre Loire (mandataire solidaire) / Sogea Nord Ouest TP ayant pour objet la prise en compte des modifications du périmètre des travaux en fonction du nouveau plan de circulation de l'UTOM, pour un montant global de 29 500,00 € HT, soit 35 282,00 € TTC (taux de TVA à 19,6 %).

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RTES 01 - Recherche, Technologie et Enseignement supérieur - Soutien à l'innovation et à la création d'entreprises - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Orléans Val de Loire Technopole - Approbation d'une convention.

Le conseil de communauté a pris acte du programme d'actions 2011 de l'association Orléans Val de Loire Technopole, a approuvé la convention à passer avec l'association Orléans Val de Loire Technopole ayant pour objet d'attribuer à cette association la subvention annuelle de fonctionnement au titre de l'année 2011 d'un montant total de 834 505 € .



RTES 02 - Recherche, Technologie et Enseignement supérieur - Soutien à l'innovation et à la création d'entreprises - Pôle d'Innovation par les services - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Nekoé - Approbation d'une convention.

Le conseil de communauté a pris acte du programme d'actions 2011 de l'association Nekoé, approuver la convention à passer avec l'association Nekoé ayant pour objet d'attribuer la subvention annuelle de fonctionnement au titre de l'année 2011 d'un montant total de 146 000 € .

RTES 03 - Recherche, technologie et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Création d'un partenariat avec HEC Paris - Approbation d'une convention.

Le conseil de communauté a approuvé la convention à passer avec HEC Paris ayant pour objet d'établir un partenariat avec la communauté d'agglomération pour la mise en œuvre d'un programme de création d'entreprises, approuver le versement d'une subvention à HEC Paris d'un montant de 50 000 € au titre de l'année 2011..

RTES 04 - Recherche, technologie et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Pôle de compétitivité - Approbation d'un contrat de performance à passer avec le pôle de compétitivité S2E2.

Le conseil de communauté a approuvé le contrat de performance à passer avec l'association S2E2, les collectivités territoriales partenaires du pôle et l'Etat, ayant pour objet de définir les objectifs du pôle..

RTES 05 - Recherche, technologie et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Projet PERSyA - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec l'association CRESITT Industrie.

Le conseil de communauté a attribué une subvention de 60 000 € à l'association CRESITT Industrie au titre du lancement du projet PERSyA, a approuvé la convention à passer avec l'association CRESITT Industrie .

COHESION SOCIALE

CS 01 - Plan local pour l'insertion et l'emploi - Troisième programmation 2011 - Attribution de subventions aux organismes d'insertion - Approbation de conventions.

Le conseil de communauté a approuvé des conventions avec des organismes d'insertion pour l'attribution des subventions suivantes :

- les ateliers chantiers d'insertion :
 - OIE ACI Laverie, pour l'accompagnement de 3 participants avec un objectif de 20 % de sorties éligibles (CDD ≥ à 6 mois, CDI dans le secteur marchand, formation qualifiante).
.....5 000 €
 - OIE ACI Entretien espaces extérieurs, pour l'accompagnement de 15 personnes avec un objectif de 20 % de sorties éligibles (CDD ≥ à 6 mois, CDI dans le secteur marchand, formation qualifiante).....28 000 €
- l'entreprise d'insertion :
 - Orléans Insertion Emploi – Accompagnement socioprofessionnel des salariés :19 000 €

Soit un montant total de :52 000,00 €

CS 02 - Plan local pour l'insertion et l'emploi - Partenariat avec la Maison de l'Emploi du Bassin de l'Orléanais - Approbation de la convention 2011-2012 - Règlement de la cotisation 2011.

Le conseil de communauté a approuvé la convention à passer avec la Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans, ayant pour objet la collaboration dans le cadre du PLIE au titre des années 2011-2012 pour un montant estimé de 3 615 €/an dont 1 000 € versés en 2011 ainsi que le versement de la cotisation annuelle 2011 d'un montant de 100 €.



CS 03 - Plan local pour l'insertion et l'emploi - Bilan des recettes FSE 2008/2009.

Le conseil de communauté a pris acte des recettes FSE et des taux relatifs aux exercices 2008/2009, et a approuvé les recettes FSE relatives aux exercices 2008 et 2009 conformément aux tableaux joints à la délibération.

CS 04 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Convention pour la gestion des aides à l'habitat privé passée avec l'ANAH - Mise en œuvre du fonds d'aide à la rénovation thermique (FART) - Approbation d'un avenant n° 7.

Le conseil de communauté a approuvé l'avenant n° 7 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé, relatif à la mise en œuvre du fonds d'aide à la rénovation thermique (FART), dans le cadre du programme « Habiter Mieux » de l'Anah .

CS 05 - Prévention - Association " Aide aux victimes du Loiret " - Mise à disposition de locaux - Approbation d'une convention.

Le conseil de communauté a approuvé le principe de l'installation de l'AVL dans les locaux de la maison de l'habitat et la convention d'utilisation de ces locaux.

TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01 - Territoires et Développement durable - Loire/Trame verte Cheminement - Communes de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin- Aménagement de la place René Villain et d'une partie de l'itinéraire cyclable " Loire à Vélo " - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée.

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation des marchés ayant pour objet l'aménagement de la place René Villain et de la Loire à vélo sur les communes de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et le coût prévisionnel définitif des travaux qui s'élève à 899 744,00 € HT, soit 1 076 093,82 € TTC. et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et à signer tout document relatif à cette affaire.

TDD 02 - Territoires et développement durable - Action foncière - Commune d'Orléans - ZAC du Clos de la Fontaine - Requalification de l'avenue des Droits de l'Homme - Cession de parcelles à la SEMDO - Déclassement du domaine public.

Le conseil de communauté a pris acte de la désaffectation du service public de voirie des parcelles cadastrées section BZ, n° 772p, 773, 774, 775, 776, 777 ainsi que l'emprise en cours de numérotation, figurant rayée et quadrillée sur le plan annexé à la délibération, situées sur le territoire de la commune d'Orléans, pour une surface totale de 2816 m² et a constaté le déclassement du domaine public communautaire desdites parcelles.

INFRASTRUCTURES – M. TOUCHARD

INF 01 - Infrastructures - Commune d'Olivet - Construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes accolée au pont Maréchal Leclerc et rénovation des superstructures de l'ouvrage existant - Marché public de travaux n° 2009-095 passé avec le groupement Bouygues Travaux publics régions France / LMC / Colas - Prix nouveaux et prestations supplémentaires - Approbation d'un avenant n° 4.

Le conseil de communauté a approuvé l'avenant n° 4 au marché de travaux n° 2009-095 passé avec le groupement Bouygues Travaux publics régions France / LMC / Colas, ayant pour objet d'une part, de prendre en compte diverses prestations supplémentaires et, d'autre part, de rendre définitifs les prix nouveaux provisoires ainsi que les prix nouveaux relatifs aux dernières demandes de rémunérations complémentaires formulées par le groupement d'entreprises, pour un montant total de 28 000 € HT soit 33 488 € TTC, portant ainsi le montant total du marché à 3 214 242,00 € HT, soit 3 844 353,03 € TTC .



INF 02 - Infrastructures - Commune d'Olivet - Construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes accolée au pont Maréchal Leclerc et rénovation des superstructures de l'ouvrage existant - Marché public de travaux n° 2009-095 passé avec le groupement Bouygues Travaux publics régions France / LMC / Colas -Transaction avec la société LMC - Approbation.

Le conseil de communauté a approuvé le protocole transactionnel à passer avec la société LMC ayant pour objet d'indemniser la société LMC du préjudice subi, l'indemnisation s'établissant à 99 232,94€.

INF 03 - Infrastructures - Sécurisation des chantiers à proximité des réseaux - Approbation d'une convention de partenariat dans le cadre d'une expérimentation pilotée par le Ministère de l'Ecologie et la Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement.

Le conseil de communauté a approuvé la convention-cadre à conclure avec les différents partenaires (la communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, la ville d'Orléans, le Département du Loiret, les Fédérations Nationales et Régionales des Travaux Publics, la Fédération Nationale des Entreprises de Détection de Réseaux Enterrés, l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, l'Association Française pour l'Information Géographique, les opérateurs de réseaux : ErDF, GrDF, Lyonnaise des Eaux, SOCOS, SODC, France Télécom et les entreprises GéoPhénix et Navteq) ayant pour objet de fixer les conditions et les modalités de l'expérimentation sur le territoire de l'agglomération d'Orléans du dispositif à mettre en place pour que les travaux soient effectués dans des conditions qui ne soient pas susceptibles de porter atteinte à la continuité de fonctionnement des réseaux, à l'environnement, à la sécurité des travailleurs et des populations situées à proximité des chantiers ou à la vie économique .

ASSAINISSEMENT

ASS 01 - Assainissement - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Zone d'aménagement concertée (ZAC) "Alleville Nord" - Réalisation des réseaux et ouvrages d'assainissement - Accord de principe.

Le conseil de communauté a donné son accord sur le principe de la réalisation des réseaux et ouvrages d'assainissement sur la ZAC « Alleville Nord » par la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, et sur le principe de l'incorporation des équipements réalisés dans le domaine public de la communauté d'agglomération selon la procédure habituelle pour les lotissements, et a pris acte de ce que la commune ne sollicite aucune participation financière de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire pour la réalisation de ces équipements.

ASS 02 - Assainissement - Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin RD 2152 (route d'Orléans) - Marché public de travaux - Création d'un réseau EU - Lancement d'une procédure adaptée.

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la construction d'un réseau d'assainissement eaux usées RD 2152, route d'Orléans, sur la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et signer les documents relatifs à cette affaire.

ASS 03 - Assainissement - Réhabilitation d'équipements hydrauliques sur les ouvrages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée.

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la réhabilitation d'équipements hydrauliques sur les ouvrages d'assainissement d'eaux usées, unitaires ou pluviales et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et à signer les documents relatifs à cette affaire.

Fait à Orléans, le 13.7.2011
Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN